

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Guide INSPE DIU

*Professeurs et conseillers principaux d'éducation -
entrée dans le métier*

2023-2024

(V1 mise à jour le 13/07/23)

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Table des matières

Introduction	3
Effectifs du DIU	4
Objectifs et finalités du DIU	4
Evaluation du diplôme	5
Un portfolio (sur M@gistère)	6
Accès au portfolio de compétences	7
Les campagnes de validation des domaines	8
Organigramme du DIU	8
Grands principes de l'organisation pédagogique	12
Evaluation diagnostique	12
Maquette de formation	13
Emploi du temps de la formation	13
Hyperplanning	13
Accédez au planning du DIU	14
Equipe pédagogique (mis à jour le 17/06)	14
Le plan de formation	1
Généralités	1
Les grands principes	1
Enseignements du DIU	1
Organisation des enseignements par thématique	1
Choix des thématiques en didactique	1

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Introduction

Ce livret est un outil d'accompagnement des stagiaires en DIU. Il permet de repérer les principaux enjeux et les principales modalités de cette année de formation à mi-temps.

Sont considérés comme professeurs fonctionnaires stagiaires inscrits dans le DIU (PSTG), les lauréats du concours 2023 ayant effectué un autre parcours que celui du Master MEEF (Cf [texte de référence](#)). Ils sont affectés à mi-temps dans un établissement scolaire sur la base de l'obligation réglementaire de service (ORS) du corps d'appartenance.

Textes de références :

* Circulaire du 11 février 2022 portant sur la politique de formation des personnels et au service du développement professionnel des individus et des collectifs :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo8/MENH2201155C.htm>

* (Cf. Arrêté du 25 novembre 2020 fixant le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale spécifique pour les étudiants et fonctionnaires stagiaires.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042688076>

* BO n°29 du 21 juillet 2022 fixant les modalités d'organisation de l'année de stage

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo29/MENH2218500C.htm>

* Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038829065/>

* Circulaire du 29 avril 2015 portant sur les missions et obligations réglementaires de service des enseignants des établissements publics d'enseignement du second degré :

<https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo14/MENH1506031C.htm>

* Circulaire n° 2013-019 du 4 février 2013 portant sur les missions et obligations réglementaires de service des enseignants des établissements publics d'enseignement du premier degré :

<https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo8/MENH1303000C.htm>

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Effectifs du DIU

Professeur des écoles - premier degré : vous êtes environ (... Var/ ... AM)

Professeur en collège et en Lycée - second degré : vous êtes environ ... (... Var/... AM)

Conseiller principal d'éducation : vous êtes ... (.... Var, AM)

.... lauréats du concours de recrutement de la session 2023 sont affectés à 50% et relèvent du DIU
Cf.. [texte de référence](#)

Souvent titulaires d'un autre Master, les lauréats vont bénéficier d'une formation adaptée et spécialisée dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Elle vise à répondre aux préoccupations de terrain, à apprendre à observer des situations de classe et à s'outiller pour enrichir la mise en œuvre des séances pédagogiques.

Objectifs et finalités du DIU

Depuis le 1er septembre 2013, un référentiel de compétences est entré en vigueur .La maîtrise de ces compétences est essentielle à un bon exercice du métier d'enseignant, documentaliste ou conseiller d'éducation.Retrouvez les [en annexe](#).

Le DIU est un diplôme qui repose sur un plan de formation (il ne s'agit pas d'un autre Master). Il vise à vous faire acquérir un niveau de maîtrise suffisant dans les six domaines de compétences (qui ne sont pas des unités d'enseignement). La validation du diplôme du DIU dépend donc de votre niveau de maîtrise des six domaines de compétences.

Les finalités du DIU

- Développer, pendant votre année de stage de fonctionnaire stagiaire, les compétences professionnelles attendues en vue d'une titularisation en tant que professeur ou conseiller principal d'éducation.
- Travailler sur les pratiques professionnelles d'entrée dans le métier et avoir un retour régulier sur les pratiques issues du terrain et leurs mise en œuvre.

Le DIU vise à répondre aux besoins exprimés par les professeurs stagiaires affectés à mi-temps et aux directives du Ministère de l'Education Nationale (Cf. [une école qui instruit, émancipe et protège](#)).

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Evaluation du diplôme

L'évaluation du diplôme est fondée sur la vérification du degré de maîtrise des domaines de compétences professionnelles au niveau suffisant (cf. liste des domaines à retrouver dans votre portfolio sur [M@gistère](#). Ce dernier sera pleinement opérationnel dès le mois d'octobre :

CONCEVOIR 	METTRE EN OEUVRE 	EVALUER 	COLLABORER 
FORMER - DEVELOPPER 		CREER - INNOVER 	

Extrait du portfolio de compétences (des domaines, un portfolio, des activités pour déposer vos preuves, analyser et réfléchir à votre pratique professionnelle)

Les modules d'acquisition de compétences sont l'occasion d'échanger sur votre pratique, traiter des difficultés et valoriser vos réussites (à titre d'exemple [ICI](#)).

Vos tuteurs référents sont vos interlocuteurs privilégiés (cf. [liste](#)), ne restez pas isolés. Ils interviennent également dans le module d'analyse de pratiques (18H).

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Un portfolio (sur M@gistère)

Ce dernier est hébergé sur M@gistère (lien disponible à la rentrée). Il doit être alimenté par des preuves (1 preuve par domaine = 6 au total)

- à déposer **au plus tard** le 31 mai 2024
- des phases d'évaluations par les pairs sont déclenchés par les examinateur du portfolio

L'engagement dans la formation et dans le portfolio permettront d'établir un avis de l'Inspé (Cf [règles d'évaluation et de titularisation des stagiaires](#)).

Cet avis peut s'avérer favorable même si un ou plusieurs domaines demeurent non-acquis.

Le processus d'évaluation prend appui sur ces étapes :

- 1/ Soumettre une preuve
- 2/ Participer à la phase d'évaluation entre les pairs;
- 3/ évaluation par l'Inspé de la preuve;
- 4/ envoi de pistes de progression pour l'année de T1.

L'évaluation d'une preuve s'achève par l'octroi d'un de ces trois critères :

ACQUIS/ PARTIELLEMENT ACQUIS/ NON ACQUIS

Un domaine est acquis dès lors que vous obtenez l'une de ces deux mentions : **“PARTIELLEMENT ACQUIS”** ou **“ACQUIS”**.

Accompagnés de commentaires, votre portfolio vous sert à vous fixer des pistes de progression pour les années de formation suivantes, en T1-T2-T3.

L'avis du directeur de l'INSPE prend appui sur le DIU, votre assiduité et votre implication.

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Accès au portfolio de compétences

Il est hébergé sur la plateforme **M@gistère** (**lien disponible à la rentrée**). La clef d'inscription, ci dessous, vous rattachera à un groupe (vous en serez informé dès la rentrée universitaire) :

Vous devrez vous authentifier en utilisant le guichet du rectorat de Nice puis rejoindre votre groupe en entrant l'une des **clefs d'inscription suivantes**, en veillant à utiliser celle de votre groupe de base (disponible à la rentrée)

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Les campagnes de validation des domaines

Vous aurez à proposer six preuves, à vous auto évaluer et évaluer d'autres personnes (évaluation par les pairs).

Si vous obtenez un domaine, vous avez acquis un niveau de maîtrise suffisant dans ce dernier. Les commentaires doivent vous permettre d'envisager comment continuer à progresser dans le dit domaine. Les cours sont des modules d'acquisition de compétences dans les différents domaines.

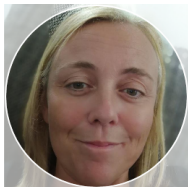
NB : Vous pouvez déposer les preuves à votre rythme en fonction de votre confiance et progression.

Organigramme du DIU

Bureau du DIU			
Responsable du DIU	Laurent HEISER 	Maître de conférences, LINE, Université Côte d'Azur, France.	laurent.heiser@univ-cotedazur.fr Twitter : @lochrish
Chargée de scolarité - Coordinatrice 1er degré et <u>Secrétaire pédagogique du DIU</u>	Céline BALAGUER 		celine.balaguer@univ-cotedazur.fr
Equipe des Tuteurs/tutrices référent.e.s			
DIU G1_VB_Var	Alain DEMARCO 	Professeur certifié de lettres modernes	alain.demarco@univ-cotedazur.fr

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

DIU G2 VB Nice	Hélène LABBE 	Enseignante agrégée de Lettres Modernes. Formatrice à l'INSPE de Nice dans le master MEEF 1D et le MEEF 2D Lettres.	helene.labbe@univ-cotedazur.fr
DIU G3 VB Nice Réfèrent.e.s des domaines CONCEVOIR et CREER-INNOVER	Nicole FAURE	Enseignante certifiée en SVT, Coordinatrice pédagogique 06. Responsable pédagogique à Stephen Liegeard. Docteure en physiologie animale spécialité Neurosciences. Avant d'enseigner, directrice d'études pharmacocinétiques dans l'industrie pharmaceutique. Collabore à la mise en place du plan national de formation en Sciences dans le 1er degré.	nicole.faure@univ-cotedazur.fr
DIU G4 VA Var Réfèrent.e.s du domaine FORMER-DEVELOPPER	Marianne PEYROTTE 	Professeur agrégé d'EPS. Doctorante sur le thème de l'empathie et des enseignants au Centre de recherche en éducation de Nantes. Formée dans les techniques susceptibles d'améliorer le climat scolaire et le bien-être : communication non violente, médiation, méditation et gestion du stress, coopération.	marianne.peyrotte@univ-cotedazur.fr
DIU G5 VB Nice	Robert MONER 	Professeur agrégé d'EPS, formateur EPS à l'Inspé de Nice. Impliqué dans les formations transversales et l'accompagnement des stages de préparation à l'entrée dans le métier d'enseignant.	robert.moner@univ-cotedazur.fr
DIU G6 VB Nice Réfèrentes des domaines METTRE EN OEUVRE et EVALUER	Cécile UCELLI 	Anciennement Psychologue Education Nationale, Coordinatrice pédagogique des centres Inspé du Var. Responsable académique de la formation professionnelle spécialisée Cappei (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive).	cecile.ucelli@univ-cotedazur.fr
DIU 2D G1 Humanités Var	Severine COGNIGNI 	Professeure agrégée d'Arts plastiques, exerçant à mi-temps dans le second degré et à mi-temps à l'INSPE. DEA d'esthétique et sciences de l'art.	severine.cognigni@univ-cotedazur.fr

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

DIU 2D G2 Humanités Nice	Emma BRILLARD 	Professeure d'anglais (PRCE) et formatrice à l'INSPE. Formation initiale et continue des enseignants du 1er et 2nd degré en LV et didactique des langues vivantes.	emma.BRILLARD@univ-cotedazur.fr
DIU 2D G3 Humanités Nice	Marie France CLERC 	Anciennement avocate, certifiée en Lettres Modernes. Formée aux techniques de l'art oratoire, aux pratiques théâtrales, aux techniques de médiation et à l'utilisation du numérique au service de la créativité et des apprentissages collaboratifs.	marie-france.clerc@univ-cotedazur.fr
DIU 2D G4 Sciences Var	Yves VACCARI	Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre. Formateur Inspé pour ce qui concerne les Sciences Expérimentales et la Technologique, ainsi que pour ce qui concerne les compétences pédagogiques. J'interviens pour le primaire et pour le secondaire.	yves.vaccari@univ-cotedazur.fr
DIU 2D G5 Sciences Nice Référente tutorat	Nicole FAURE	Enseignante certifiée en SVT, Coordinatrice pédagogique 06. Responsable pédagogique à Stephen Liegeard. Docteure en physiologie animale spécialité Neurosciences. Avant d'enseigner, directrice d'études pharmacocinétiques dans l'industrie pharmaceutique. Collabore à la mise en place du plan national de formation en Sciences dans le 1er degré	nicole.faure@univ-cotedazur.fr
DIU 2D G6 Sciences Nice	Alain PATRITI		alain.patriti@univ-cotedazur.fr
DIU 2D G7 SES/EcoGes/HG	Grégoire KRACHT 	Professeur agrégé de sciences économiques et sociales. Formateur à l'INSPE de Nice.	Gregoire.KRACHT@univ-cotedazur.fr

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

	Christine FALLER 	Professeure agrégée et docteure en histoire, qualifiée en sciences de l'éducation (70^{ème} section). Chercheuse associée au laboratoire innovation et numérique pour l'éducation de NICE (LINE)	christine.faller@univ-cotedazur.fr 06 63 70 58 75
DIU 2D G8 CPE/EPS/Philo Référente des domaines METTRE EN OEUVRE et EVALUER	Cécile UCELLI 	Anciennement Psychologue Education Nationale, Coordinatrice pédagogique des centres Inspé du Var. Responsable académique de la formation professionnelle spécialisée Cappei (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive).	cecile.ucelli@univ-cotedazur.fr
Equipe des examinateurs			
CONCEVOIR	Nicole FAURE		Accès à la campagne de validation du domaine ICI
METTRE EN OEUVRE	Didier MOUREN		Accès à la campagne de validation du domaine ICI
EVALUER	Cécile UCELLI		Accès à la campagne de validation du domaine ICI
COLLABORER	Laurent HEISER		Accès à la campagne de validation du domaine ICI
SE FORMER-SE DEVELOPPER	Marianne PEYROTTE		Accès à la campagne de validation du domaine ICI
CREER-INNOVER	Didier MOUREN		Accès à la campagne de validation du domaine ICI

Retrouvez le memento de votre portfolio ci-dessous :

<https://create.piktochart.com/output/f1dc22318f69-diu>

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Grands principes de l'organisation pédagogique

Le DIU propose un « noyau » de cours magistraux “CM” (contenus scientifiques universitaires) mais il privilégie systématiquement les travaux pratiques “TP” en effectif restreint (au maximum 22 professeurs stagiaires).

Dans la maquette, il y a 52h CM et 182h TP.

30% de la formation concerne la didactique disciplinaire et la pédagogie. Cf. [annexe](#)

L'approche tient compte de l'accompagnement effectué par le rectorat et s'inscrit dans la continuité avec le dispositif de formation des néo-titulaires (en T1-T2-T3) en lien avec l'École Académique de la Formation Continue.

Le DIU vise un processus de pédagogie active et engageant (Ceci, 2016¹). Il vise à augmenter votre participation, vos interactions, à développer votre motivation et à donner du sens à votre formation.

Evaluation diagnostique

En début d'année, accédez à votre évaluation diagnostique :

[ICI](#)

¹ Repéré à : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01661224>

Maquette de formation

Organisation du diplôme Inter Universitaire en domaines de compétences

2023-2024 Diplôme Inter-Universitaire (DIU) " Professeurs et Conseillers Principaux d'Éducation stagiaires - Entrée dans le métier "

Code Apogee UE	Intitulé UE	ECTS	Code Apogee ECUE	Période	Intitulé des matières (Éléments constitutifs d'UE – ECUE)	Heures CM	Heures TP (+ projets tutorés et suivi de stages)
VUU001	CONCEVOIR	15	VUE001	P3	La démarche de projet (Produire)	4	4
			VUE002	P1	Appropriation des instructions officielles pour enseigner	2	4
			VUE003	P1	Appropriation des documents professionnels pour construire une progression /programmation /séquence		4
			VUE004	P1	Renforcement des connaissances en didactique (choix)		50
			VUE025	P4	Conception d'une séquence en interdisciplinarité et/ou en interdegré		10
VUU002	METTRE EN ŒUVRE	10	VUE007	P2	Laïcité et éducation à la citoyenneté	4	4
			VUE008	P2	ASH et EBEP	4	4
			VUE009	P2	Lutte contre les discriminations	4	4
			VUE010	P2	Problématiques éducatives actuelles	4	4
			VUE011	P1	Les fondements de l'école de la défiance à l'école de la confiance	2	
			VUE012	P1	Gestion de l'hétérogénéité et analyse des pratiques		18
			VUE014	P2	Travail sur la situation déclenchante / l'accroche / l'implication des élèves et stratégies motivationnelles	4	12
			VUE017	P1	Les formes d'évaluation / les biais d'évaluation	6	
VUU003	ÉVALUER	10	VUE005	P3	Les démarches d'évaluation	4	
			VUE016	P2	Evaluation et approche par compétences	4	4
VUU004	COLLABORER	10	VUE019	P3	Connaissance du système éducatif et des différentes situations	4	
			VUE020	P3	Opérationnalisation de la collaboration		6
			VUE021	P3	Développement d'une communication éthique et professionnelle		4
VUU005	SE FORMER / SE DÉVELOPPER PROFESSIONNELLEMENT	10	VUE022	P1	Compétences émotionnelles		6
			VUE023	P1	Corps et voix		6
			VUE024	P1	Développement professionnel individuel tout au long de la carrière		6
VUU006	CRÉER / INNOVER	5	VUE025	P4	Développement de son enseignement dans de nouveaux lieux d'apprentissage		8
			VUE006	P3	Enseignement avec, par et pour le numérique et la problématique de la continuité pédagogique	4	10
			VUE013	P2	Pédagogie active au service des apprentissages		8
			VUE018	P2-P3	Les usages créatifs du numérique et de l'IA	2	6

Retrouvez la maquette [ICI](#)

Emploi du temps de la formation

Hyperplanning

Votre emploi du temps est accessible via le le serveur hyperplanning, accessible via :

<http://planning.inspe-nice-toulon.fr/invite>

Tous les cours **ont été codés**. Par exemple, pour lire le code suivant "P3/B4 Opérationnalisation de la Collaboration" :

Ce cours Collaboration est situé en période 3 et a été intégré dans domaine 4 de votre référentiel de compétences.

Cela vous fournit des indications pour suivre le calendrier. De manière progressive, le programme de formation tiendra compte de vos préoccupations, de l'expression de vos besoins et de vos demandes.

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

N'oubliez pas de répondre aux sondages

Le bureau du DIU et vos tuteurs-référents prendront régulièrement en contact avec vous afin de vous rappeler les grandes étapes du plan de formation:

- présentation des cours et leur lien avec le.s bloc.s de compétences;
- rappel des objectifs à atteindre au regard du bloc (dépôt de preuves, accompagnement de la réflexivité, cadrage pour connaître les attendus, etc.);
- cadrage des preuves ;
- etc.

Accédez [au planning](#) du DIU

Equipe pédagogique (mis à jour le 17/06)

Prénom Nom	Photo	Biographie courte	Contact	Modules et/ou autres missions dans le DIU
ALBRECHT T Florence		Professeure agrégée de philosophie, formatrice à l'Inspé. Enseignement en Licence de Philosophie, formation initiale des enseignants des premier et second degrés dans les domaines transversaux.	florence.albrecht@univ-cotedazur.fr	
STEF Jimmy		Docteur en sociologie de l'éducation.		
BRILLARD Emma		Professeure d'anglais (PRCE) et formatrice à l'INSPE. Formation initiale et continue des enseignants du 1er et 2nd degré en LV et didactique des LV.	emma.BRILLARD@univ-cotedazur.fr	
CLERC Marie-Fran ce		Anciennement avocate, certifiée en Lettres Modernes. Formée aux techniques de l'art oratoire, aux pratiques théâtrales, aux techniques de médiation et à l'utilisation du numérique au service de la créativité et des apprentissages collaboratifs.	marie-france.clerc@univ-cotedazur.fr	

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Prénom Nom	Photo	Biographie courte	Contact	Modules et/ou autres missions dans le DIU
COGNIGNI Séverine		Professeure agrégée d'Arts plastiques, exerçant à mi-temps dans le second degré et à mi-temps à l'INSPE. DEA d'esthétique et sciences de l'art.	severine.cognigni@univ-cotedazur.fr	
COSTE Jimmy		Doctorant en Sciences de l'éducation sur l'enseignement de la littératie numérique dans une perspective civique. Professeur des écoles en disponibilité.	jimmycoste@gmail.com	
DEMARCO Alain		Professeur certifié lettres modernes	alain.demarco@univ-cotedazur.fr	
FALLER Christine		Christine FALLER Professeure agrégée et docteure en histoire, qualifiée en sciences de l'éducation (70 ^{ème} section). Chercheuse associée au laboratoire innovation et numérique pour l'éducation de NICE (LINE)	christine.faller@univ-cotedazur.fr	Appropriation des instructions officielles pour enseigner. Renforcement des connaissances en didactique (choix). Problématiques éducatives actuelles. Gestion de l'hétérogénéité et analyse des pratiques. Appropriation des documents professionnels pour construire une progression /programmation /séquence.
FAURE Nicole		Enseignante certifiée en SVT, Coordinatrice pédagogique 06. Responsable pédagogique à Stephen Liegeard. Avant d'enseigner,, directrice d'études pharmacocinétiques dans l'industrie pharmaceutique. Collabore à la mise en place du plan national de formation en Sciences dans le 1er degré.	nicole.faure@univ-cotedazur.fr	

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Prénom Nom	Photo	Biographie courte	Contact	Modules et/ou autres missions dans le DIU
HANAFI Rania		MCF en Sc. de l'éducation - Inspé - Université Côte d'Azur et chercheure à l'URMIS. Responsable pédagogique du Master Encadrement éducatif (CPE) et du DU Droit, Laïcité, Religions et Société - INSPE Ses travaux portent actuellement sur les politiques scolaires et le pluralisme religieux en contexte interculturel dans l'espace francophone en Europe et en Afrique de l'Ouest. Elle a organisé le XVIIIème congrès international de l'ARIC 2021 à UCA au format hybride https://pod.univ-cotedazur.fr/video/14279-xviiieme-congres-international-de-laric-resume-en-image/	rania.hanafi@univ-cotedazur.fr	
HEISER Laurent		Laurent Heiser est Maître de conférences, Ses recherches portent actuellement sur l'étude des dispositifs numériques pour une éducation aux objectifs de développement durable qu'il documente par une méthodologie d'accès à l'expérience vécue..	Contacts : laurent.heiser@univ-cotedazur.fr Twitter : @lochrish	
HUMBERT Henri		Professeur agrégé d'EPS Docteur en Sciences du sport (74ème section) Responsable du Tronc commun 1er degré Co-directeur du Conseil d'enseignement d'EPS. Mes travaux portent sur les phénomènes de discriminations genrées et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.	henri.humbert@univ-cotedazur.fr	

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Prénom Nom	Photo	Biographie courte	Contact	Modules et/ou autres missions dans le DIU
KRACHT Grégoire		Professeur agrégé de sciences économiques et sociales. Formateur à l'INSPE de Nice.	Gregoire.KRACHT@univ-cotedazur.fr	
LABBE Hélène		Enseignante agrégée de Lettres Modernes. Formatrice à l'INSPE de Nice dans le master MEEF 1D et le MEEF 2D Lettres.	helene.labbe@univ-cotedazur.fr	
NEGRO Isabelle		Professeure des Universités en Psychologie du Développement. Formation initiale et continue des enseignants du 1er et 2nd degré. Recherches sur l'apprentissage précoce de l'écrit, l'orthographe et la production écrite (typique et atypique).	isabelle.negro@univ-cotedazur.fr	
OBERLIN Julien		Professeur d'histoire, géographie et de d'EMC. Enseignant au collège depuis 8 ans dont 6 en REP+.	julien.oberlin@univ-cotedazur.fr	
PEYROTT E Marianne		Professeur agrégé d'EPS. Doctorante sur le thème de l'empathie et des enseignants au Centre de recherche en éducation de Nantes. Formée dans les techniques susceptibles d'améliorer le climat scolaire et le bien-être: communication non violente, médiation, méditation et gestion du stress, coopération.	marianne.peyrotte@univ-cotedazur.fr	

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Prénom Nom	Photo	Biographie courte	Contact	Modules et/ou autres missions dans le DIU
POINAT Sébastien		Maître de conférences en philosophie. Formation transversale des enseignants 1D et 2D. Recherche dans le domaine de l'épistémologie.	sebastien.poinat@univ-cotedazur.fr	
ROMERO Margarida				
SCHOENH ENZ Isabelle		Formatrice en EPS (PRAG). Son domaine de prédilection est l'enseignement des disciplines physiques artistiques et notamment la danse scolaire. Chanteuse lyrique, elle s'est spécialisée dans le domaine de la voix professionnelle de l'enseignant.	isabelle.schoenhenz@univ-cotedazur.fr	
UCELLI Cécile		Anciennement Psychologue Education Nationale, Coordinatrice pédagogique des centres Inspé du Var , Responsable académique de la formation professionnelle spécialisée Cappei (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive)	cecile.ucelli@univ-cotedazur.fr Twitter : @UcelliLucile	
VACCARI Yves		Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre. Formateur auprès de l'Inspé de l'académie de Nice dans le domaine des Sciences et du Développement Durable	yves.vaccari@univ-cotedazur.fr	

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Organisation des enseignements

Le plan de formation

Généralités

Le DIU est un plan de formation. Il vise à assurer votre accompagnement à l'entrée dans le métier par le biais d'un programme de formation et d'un tutorat mixte (tuteur terrain / tuteur référent universitaire (Cf [texte de référence](#))).

Les grands principes

1/ Vous accompagner à développer les outils intellectuels qui permettront d'acquérir un niveau de maîtrise suffisant. L'évaluation est réalisée sur la base de vos traces d'activités (cahier journal, photographies de traces écrites, traces audio/vidéo sous certaines conditions (qui seront précisées dans le cadre des enseignements par la direction du DIU).

2/ vous donner l'accès à des ressources complémentaires (en pré-disponibilité sur Moodle (appelé LMS UCA) afin de développer votre curiosité et vous accompagner dans votre autoformation.

Il ne s'agit pas d'une charge supplémentaire de travail. Ce processus permet de renforcer notre accompagnement et de vous aider à exprimer des besoins (conformément au [schéma directeur de la formation continue](#) des personnels).

Pendant : travailler en atelier, enrichir votre préparation (preuves tangibles de l'activité).

Après : pour aller plus loin et enrichir les compétences professionnelles (réflexivité) et gagner en confiance et en assurance

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Enseignements du DIU

Cas des professeurs stagiaires bénéficiant de dispenses (Cf [Annexe](#)) :

Vous devez obligatoirement remplir la charte pédagogique. En revanche, aucune dispense concernant les preuves ne sera accordée.

En cas de difficultés, cette charte sera utilisée pour servir à renforcer la relation qui vous lie à votre tuteur-référent universitaire. Elle visera donc à permettre d'échanger régulièrement avec lui sur la fixation de vos objectifs et leur réalisation. Elle devra donc être signée par les deux parties et traduira cet engagement réciproque et moral (lire les conditions ci-dessous). Vos objectifs pourront naturellement évoluer tout au long de votre parcours de formation en fonction des relations que vous entretiendrez avec votre tuteur-référent universitaire

A noter : à partir de la rentrée 2023, les formateurs en charge des modules consacrés au numérique pour l'éducation vous accompagneront à valider PIX EDU (qui ne fait pas partie des modalités de contrôle de connaissance du DIU) (pour tout renseignement, merci de contacter : luc.frenois@univ-cotedazur.fr).

PIX EDU demeure facultatif

Organisation des enseignements par thématique

Environ 70H de votre formation est proposée sous un format hybride. Cela concerne ces quatre modules :

- 1/ Renforcer ses connaissances en didactique (15 mercredi)
- 2/ Pédagogie active au service des apprentissages (3 mercredi)
- 3/ Développement professionnel tout au long de la carrière par la recherche (3 mercredi)
- 4/ Concevoir une séance ou une séquence en interdisciplinarité ou en inter degré (4 mercredi)

Des inscriptions seront proposées via M@gistère avec une jauge de participants limitée à 22.

Retrouvez le memento complet de l'organisation en consultant [cette infographie](#) (ou cf. [annexe](#))

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Choix des thématiques en didactique

Les professeurs stagiaires du 1D doivent composer leur propre parcours en didactique en précisant que ce parcours doit être le plus varié possible. Chaque professeur stagiaire du 1D devra réaliser 25H sur les 50H entre français et mathématiques.

Avant chaque période de vacances, un sondage permet de connaître votre choix.

Il y aura 5 sondages de ce type pendant l'année.

L'inscription dans une thématique vous sera confirmée par le Bureau du DIU. Dès lors, vous ne pourrez plus changer de thématique pendant la période (ou choix) concerné. cf. tableau ci-dessous).

Vous serez informé, via M@gistère, des périodes d'inscription.

Pour accéder à l'inscription dans les thématiques, utilisez directement ce lien (disponible à la rentrée).

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

module		Renforcer ses connaissances en didactique dans le 1D (domaine concevoir)						Renforcer ses connaissances en didactique dans le 2D (domaine concevoir)					
Thématiques 1D		Maths	Français	EPS	LVE	HG EMC	Sciences	Maths	Français	LVE	HG EMC	Sciences	EPS
choix 1	11/10	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici
choix 2	08/11	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	pas de cours de didactique					
	15/11	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici
	29/11	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici
	06/12	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici
	13/12	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici
choix 3	07/02	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici
	14/02	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici
	21/02	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici
choix 4	13/03	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici
	27/03	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici
	03/04	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici
	10/04	pas de cours de didactique						Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici
	17/04	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici
choix 5	15/05	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici
	22/05	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici	Ici

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Annexe 1

Référentiel de compétences (arrêté du 01.07.2013)

1. Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation : Cf

- ü Faire partager les valeurs de la République
- ü Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- ü Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- ü Prendre en compte la diversité des élèves
- ü Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- ü Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- ü Maîtriser la langue française à des fins de communication
- ü Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- ü Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- ü Coopérer au sein d'une équipe
- ü Contribuer à l'action de la communauté éducative
- ü Coopérer avec les parents d'élèves
- ü Coopérer avec les partenaires de l'école
- ü S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

2. Compétences communes à tous les professeurs :

- P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

3. Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes :

- D 1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- D 2. Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- D 3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- D 4. Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

4. Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation :

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

- C 1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- C 2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- C 3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- C 4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- C 5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- C 6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- C 7. Participer à la construction des parcours des élèves
- C 8. Travailler dans une équipe pédagogique

L'intégralité du **référentiel de compétences** (arrêté de 01.07.2013) est consultable à cette adresse :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Annexe

Cette charte est obligatoire pour les professeurs stagiaires dispensés de certains modules.

CHARTRE DE LA RELATION TUTORALE ET DU SUIVI DU DIU

Entre, XXXXX, professeure stagiaire d'une part,

et M. HEISER Laurent, Responsable du DIU d'autre part

Suite à l'affectation de Mme en tant que professeure stagiaire à mi-temps, est établi le dispositif suivant :

Cette charte est un contrat moral qui doit permettre, pendant les heures de formation, de formaliser l'assiduité pendant le déroulement du plan de formation du DIU (professeurs et conseillers principaux d'éducation : entrée dans le métier).

NOM, Prénom : XXXXX

Grade : professeure stagiaire

Etablissement :

Discipline : Groupe DIU :

Attention, les dispenses proposées ne pourront être confirmées qu'après

Objectifs :

Au regard de la proposition de la commission détaillée dans la page suivante, merci de bien vouloir préciser en quelques lignes vos objectifs :

Dans le tableau ci-dessous, colonne Domaine validé :

NON : les modules devront être suivis - votre présence au module est obligatoire

OUI : vous êtes dispensé du module- l'assiduité à ce module n'est pas obligatoire

N.B. Les preuves ne font l'objet d'aucune dispense

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Domaine validé	Intitulé	Période	Détail des éléments	Assiduité
NON	CONCEVOIR	P3	La démarche de projet (Produire)	OUI/NON
		P1	Appropriation des instructions officielles pour enseigner	OUI/NON
		P1	Appropriation des documents professionnels pour construire une progression / programmation / séquence	OUI/NON
		P1	Renforcement des connaissances en didactique (choix)	OUI/NON
		P3	Conception d'une séquence en interdisciplinarité et/ou en interdegré	OUI/NON
NON	METTRE EN ŒUVRE	P2	Laïcité et éducation à la citoyenneté	OUI/NON
		P2	ASH et EBEP	OUI/NON
		P2	Lutte contre les discriminations	OUI/NON
		P2	Problématiques éducatives actuelles	OUI/NON
		P1	Les fondements de l'école de la défiance à l'école de la confiance	OUI/NON
		P1	Gestion de l'hétérogénéité et analyse des pratiques	OUI/NON
		P2	Travail sur la situation déclenchante / l'accroche / l'implication des élèves et stratégies motivationnelles	OUI/NON
		P2	Evaluation et approche par compétences	OUI/NON
NON	ÉVALUER	P1	Les formes d'évaluation / les biais d'évaluation	OUI/NON
		P3	Les démarches d'évaluation	OUI/NON
		P2	Evaluation et approche par compétences	OUI/NON
NON	COLLABORER	P3	Connaissance du système éducatif et des différentes situations	OUI/NON
		P3	Opérationnalisation de la collaboration	OUI/NON
		P3	Communiquer de manière éthique et professionnelle	OUI/NON
NON	SE FORMER / SE DÉVELOPPER PROFESSIONNELLEMENT	P1	Compétences émotionnelles	OUI/NON
		P1	Corps et voix	OUI/NON
		P4	Développement professionnel individuel tout au long de la carrière	OUI/NON
NON	CRÉER / INNOVER	P4	Développement de son enseignement dans de nouveaux lieux d'apprentissage	OUI/NON
		P3	Enseignement avec, par et pour le numérique et la problématique de la continuité pédagogique	OUI/NON
		P2	Pédagogie active au service des apprentissages	OUI/NON
		P2-3	Les usages créatifs du numérique et de l'IA	OUI/NON

Fait à, le Signature du professeur.e stagiaire
avec la mention « lu et approuvé »

Le Responsable du DIU

M. HEISER Laurent

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>

Le tuteur-référent (DIU : entrée dans le métier)

La mission principale d'un tuteur-référent est de s'assurer que chaque professeur stagiaire DIU puisse bénéficier d'un tutorat universitaire.

Elle consiste à :

Assurer l'accompagnement d'un groupe de stagiaires dans le cadre du plan de formation :

- Assurer un suivi du groupe en rappelant les objectifs de chaque période de cours.
- Assurer un suivi permettant de répondre aux questions individuelles.
- Assurer un suivi permettant de réguler les portfolios de compétences.
- Assurer un suivi permettant de détecter les difficultés des professeurs alternants / stagiaires (conception/mise en œuvre/engagement/autres problématiques).
- Encourager l'analyse autoréflexive des stagiaires au regard de leurs pratiques.
- Concourir au développement personnel et professionnel des stagiaires.
- Organiser, si nécessaire, des réunions collectives, des ateliers d'échanges de pratiques.
- Participer à la commission de validation des domaines de compétences.

Assurer le suivi des professeurs alternants/stagiaires dans le cadre de l'alternance

- Favoriser le lien tripartite entre le professeur stagiaire, son tuteur de terrain et l'INSPE.
- Mettre en œuvre des dispositifs de remédiation et de valorisation.
- Solliciter la Direction Adjointe en utilisant, si nécessaire, des dispositifs complémentaires.

Certains tuteurs référents pourront être amenés à animer un portfolio de compétences.

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>



Renforcement de la didactique disciplinaire - DIU entrée dans le métier (2023-2024)

Memento du parcours de 50H

Quand ?	Quels objectifs ?	Comment ?
Mi septembre	S'inscrire dans les différentes thématiques	Accéder aux sondages sur M@gistère
Entre octobre et mai	Réaliser au moins 25H entre la didactique des mathématiques et celle du français	Visio proposées le mercredi après midi parmi 12 thématiques
Entre octobre et mai	Compléter par 25H avec les autres didactiques (M, Fr, EPS, HG/EMC, LVE, sciences)	Visio proposées le mercredi après midi parmi 12 thématiques
Entre octobre et mai	Déposer la preuve dans le domaine CONCEVOIR	Accéder aux sondages sur M@gistère
Selon la demande de validation	Bilan 1	Vérifier son niveau de maîtrise (si non acquis, cf. *bilan 2)
Nouvelle demande de validation	*Bilan 2	Contacteur l'examinateur Vérifier le nouveau niveau de maîtrise
Parcours de 50H complété, au besoin, par la banque de cours rediffusés		

(c) Heiser (2023)



Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>



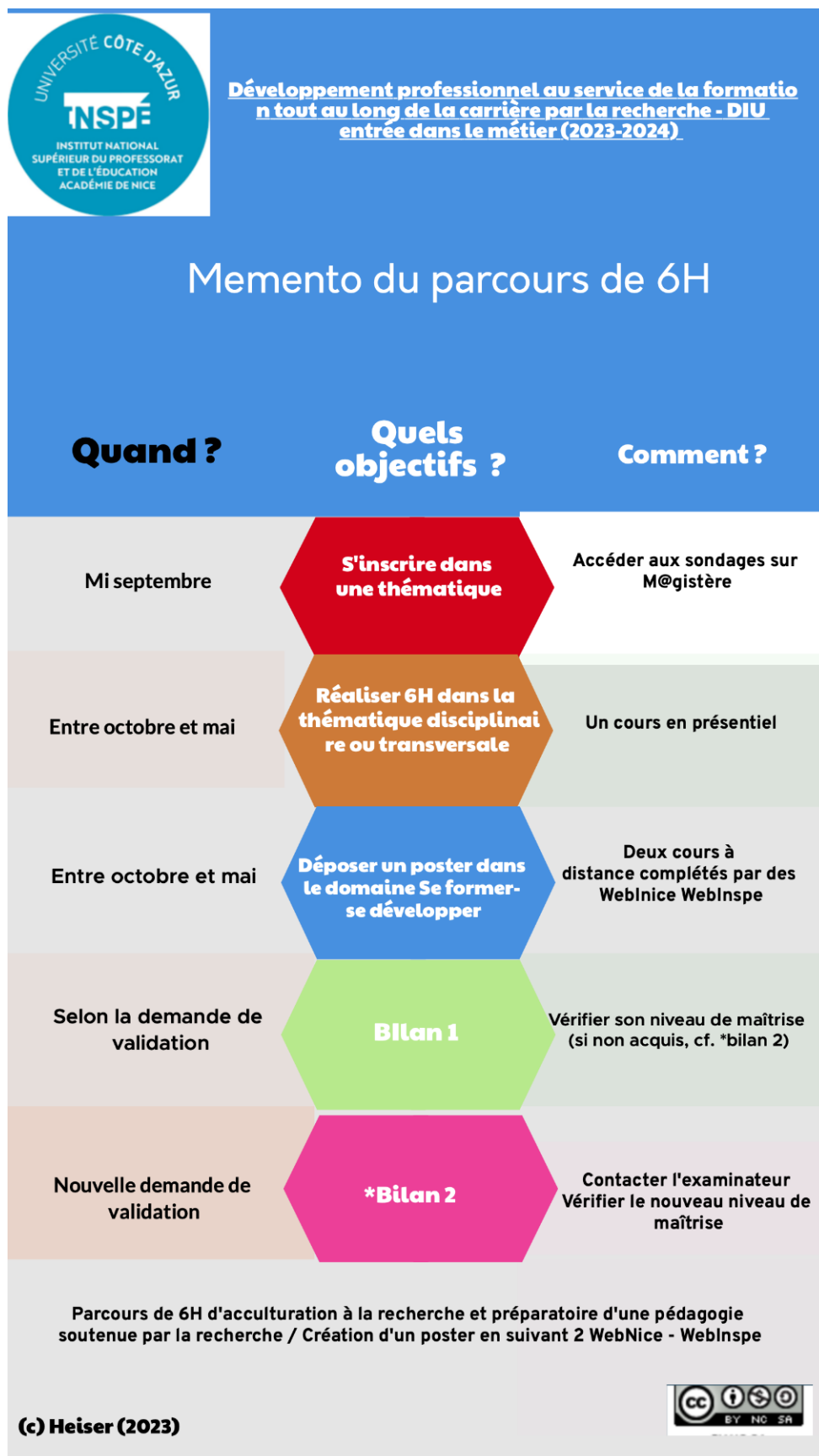
Pédagogie active au service des apprentissages - DIU entrée dans le métier (2023-2024)

Memento du parcours de 8H



Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>



Toutes les actualités de l'INSPE et de son DIU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/professeurs-et-conseillers-principaux-deduction-entree-dans-le-metier>